

SANCTUAIRES DE FAUNE DES SUNDARBANS

BANGLADESH



DÉSIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

SANCTUAIRES DE FAUNE DES SUNDARBANS (BANGLADESH)

1. DOCUMENTATION

- (i) Fiches techniques UICN/WCMC (25 références)
- (ii) Littérature consultée: Dugan, P. ed. 1993. **Wetlands in Danger**; MacKinnon J. 1997. **Protected Area Systems Review of the Indomalayan Realm**. World Bank Report; Alcom, J.B. and Johnson, N. 1989. Conservation of Biodiversity in Bangladesh. WRI/USAID Report; Nazrul-Islam, A.K.M. 1993. Environment and Vegetation of Sunderban Mangrove Forest in Lieth, H. ed. **Towards the Rational Use of High Salinity Tolerant Plants** Kluwer; Pernetta, J. ed. 1993. Marine Protected Area Needs in the South Asian Seas Region Vol. 1 Bangladesh. IUCN; Global Status of Mangrove Ecosystems. IUCN. 1983; **Handbook for Mangrove Area Management**. IUCN. 1984.
- (iii) Consultations: 6 examinateurs indépendants, fonctionnaires du ministère de l'Environnement et des Forêts, personnel de l'université de Dhaka et Khulna, ONG de conservation de la nature (Wildlife Society, CARDMA).
- (iv) Visite du site: Jim Thorsell, février, 1997.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

La forêt de mangroves des Sundarbans qui est une des plus grandes forêts mondiales de ce type couvre le delta du Gange, du Brahmapoutre et de la Meghna, dans la baie du Bengale. La superficie totale des Sundarbans est d'environ 1 million d'hectares dont on trouve 60 pour cent au Bangladesh et le reste en Inde. La région désignée à l'origine était le Sanctuaire de faune de l'ouest des Sundarbans, une région de 71 500 hectares, limitrophe du Bien du patrimoine mondial des Sundarbans, en Inde. Le fleuve Raimangal sert de frontière entre les deux pays. En réponse à la recommandation du Bureau, le gouvernement du Bangladesh a accepté d'inclure, dans le site désigné, le Sanctuaire du sud des Sundarbans (37 000 ha) et le Sanctuaire de l'est des Sundarbans (31 000 ha). La superficie totale des trois sanctuaires est de 139 700 hectares. Les trois sanctuaires sont entrecoupés par un réseau complexe de voies d'eau sous influence des marées, de vasières et d'îlots de forêts de mangroves halophiles. À marée haute, la zone est inondée d'eau saumâtre qui se mêle aux eaux douces provenant des rivières.

En raison des conditions salines qui prédominent, la flore forestière de l'ouest des Sundarbans n'est pas aussi variée que celle de l'est. La forêt est dominée par quelques espèces seulement, essentiellement des *Sundri* et *Gewa*, ainsi que par des massifs de palmiers *Nypa* et quelques-unes des 27 espèces de palétuviers que l'on trouve dans les Sundarbans. La faune, elle, est beaucoup plus diverse avec environ 40 espèces de mammifères, 260 espèces d'oiseaux et 35 espèces de reptiles. L'espèce «phare» est le tigre royal du Bengale dont on estime qu'il reste 350 individus dans les Sundarbans du Bangladesh. Parmi les autres grands mammifères on trouve le sanglier, le chevrotain tacheté, la loutre indienne et le macaque ; il y a deux espèces de reptiles menacées d'extinction - le crocodile marin et le python de l'Inde - et cinq espèces de tortues marines qui fréquentent la zone côtière. Les crustacés (crabes de boue et crabes violonistes) constituent la plus forte portion de

biomasse animale. Le long de la côte, les précipitations atteignent 2800 mm et la saison sèche qui dure six mois est suivie d'une mousson, de juin à octobre. Les ouragans, les cyclones et les raz-de-marée (atteignant parfois 7.5 m de haut) sont des caractéristiques de la région.

Les critères spécifiques de désignation des Sanctuaires de faune des Sundarbans (SFS) n'ont pas été indiqués mais on peut considérer qu'il s'agit des critères (ii) et (iv) (comme pour le Bien du patrimoine mondial limitrophe des Sundarbans, en Inde).

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES PROTÉGÉES

Les mangroves sont des formations végétales littorales caractéristiques que l'on trouve sur les côtes abritées de toutes les régions tropicales et subtropicales. Les pays qui possèdent les plus vastes forêts de mangroves sont le Brésil, l'Indonésie, l'Australie et le Nigéria. La région des mangroves des Sundarbans, en Inde et au Bangladesh, forme, si on la considère dans son ensemble, l'une des plus grandes étendues mondiales d'un seul tenant: environ 1 million d'hectares. Du point de vue de la richesse en espèces, les mangroves du domaine indo-malais sont les plus diverses mais les Sundarbans sont les seules mangroves au monde où l'on trouve des tigres.

Environ 18 pays ont créé des aires protégées dans les forêts de mangroves: dans la plupart de ces pays, les zones protégées ne couvrent, individuellement, pas plus de 1000 hectares. Toutefois, la protection est assurée à plus de 11 000 hectares répartis en quatre réserves au Venezuela et 26 réserves comprenant plus de 80 000 hectares au total ont été établies en Australie. Le Bien du patrimoine mondial des Everglades compte près de 100 000 hectares de mangroves ce qui en fait la deuxième aire protégée de mangroves du monde, après les Sundarbans. On trouve aussi des quantités importantes de mangroves dans le Parc national du Kakadu et dans les Tropiques humides en Australie ainsi que de petites quantités dans les Biens du patrimoine mondial d'Aldabra et du Récif-Barrière du Belize.

Dans les Sundarbans, il y a quatre aires protégées, l'une d'elle étant - le Parc national et Bien du patrimoine mondial des Sundarbans en Inde (133 000 hectares). Trois d'entre elles sont contiguës. Etant donné que le gradient de salinité est orienté ouest-est, les régions les plus riches des Sundarbans, du point de vue biologique se trouvent à l'est où l'influence de l'eau douce se fait le plus sentir. Le bien existant des Sundarbans, en Inde et le Sanctuaire de faune de l'ouest des Sundarbans au Bangladesh sont contigus et situés dans la zone la plus saline et la moins diverse et où les arbres sont rabougris et déformés. Les quatre aires protégées des Sundarbans protègent, collectivement, le dernier habitat dans le bassin inférieur du Bengale pour des espèces de la faune diverses et, dans bien des cas, menacées.

4. INTÉGRITÉ

La région des Sundarbans, au Bangladesh et en Inde, a profondément changé. Elle couvre aujourd'hui la moitié de sa superficie d'origine, le reste ayant été défriché et transformé pour l'agriculture depuis 150 ans. De grands changements ont été induits par la quantité réduite des apports d'eau douce (40 pour cent de l'eau de saison sèche étant détournés par le barrage de Farraka) et par une diminution de la qualité de l'eau. Six grandes espèces animales ont été éliminées au cours du siècle écoulé: le rhinocéros de Java, le buffle sauvage, le barasingha, le cerf-cochon, le gaur et le crocodile des marais. Aujourd'hui, il est évident que la région des Sundarbans est plus réduite et beaucoup moins diverse qu'elle ne l'était autrefois.

Il n'y a aucun village dans les sanctuaires des Sundarbans mais la région entière assure la subsistance d'environ 300 000 personnes qui occupent des emplois saisonniers: coupe de bois, ramassage des feuilles de palmiers, pêche et récolte du miel. Environ 2 millions d'habitants vivent dans les villages voisins des Sundarbans et dépendent, pour une grande partie de leur subsistance, des produits des

Sundarbans. Les SFS couvrent 24 pour cent de la superficie totale des Sundarbans, au Bangladesh et, dans les sanctuaires, les activités sont strictement réglementées.

L'ensemble de la Réserve forestière des Sundarbans dispose d'un plan de mise en valeur intégrée des ressources qui comprend un chapitre sur les espèces sauvages. Des plans de gestion spécifiques sont en préparation pour les trois sanctuaires de faune. Le gouvernement du Bangladesh a récemment amélioré la gestion des trois sanctuaires. Chacun dispose actuellement de trois stations de terrain avec neuf employés par station et des bateaux de patrouille. Ces employés n'ont aucun contact avec leurs collègues du Parc national des Sundarbans en Inde.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Le Sanctuaire de faune de l'ouest des Sundarbans est contigu au Parc national indien qui a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1987. Les Sundarbans forment une unité écologique qui était gérée en tant que bloc forestier avant la partition de 1947. Comme l'UICN le recommandait dans son évaluation de 1987 pour la partie indienne, la création d'un site transfrontière serait souhaitable. Cela correspond à la réalité écologique de la région, à l'esprit de la Convention et à la Directive opérationnelle 16. Il conviendra de contacter les gouvernements de l'Inde et du Bangladesh, par voie diplomatique, afin de leur demander si, aux fins du patrimoine mondial, une aire protégée transfrontière des Sundarbans serait acceptable à leurs yeux. Si l'on en juge par l'accord de coopération récent signé par les deux pays en matière de partage équitable des ressources d'eau, un tel geste de coopération pourrait venir à point nommé.

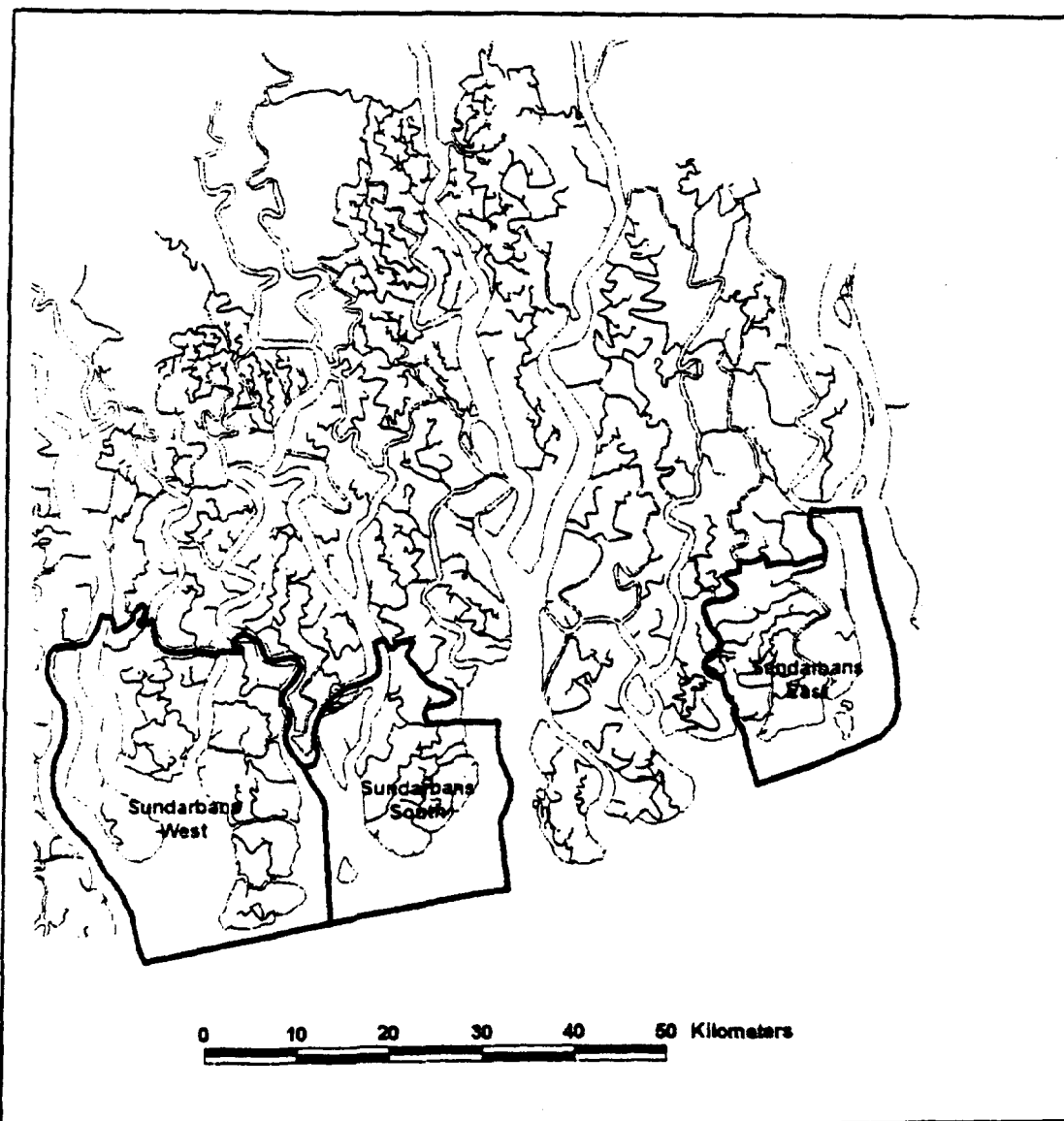
Le nom du secteur des Sundarbans se trouvant au Bangladesh devrait être: «Sanctuaires de faune des Sundarbans» jusqu'à ce qu'un accord bilatéral intervienne sur la création d'un site transfrontière.

6. CHAMP D'APPLICATION DES CRITÈRES NATURELS DU PATRIMOINE MONDIAL

Les SFS comprennent trois aires protégées de l'une des dernières grandes régions de mangroves du monde. Le site est contigu au Bien du patrimoine mondial des Sundarbans, en Inde et entretient une faune très diverse, dont le tigre du Bengale, et d'autres espèces menacées. Les SFS satisfont aussi au critère (ii) en tant qu'exemples importants d'un processus écologique en cours avec la gamme exceptionnelle des effets des pluies de la mousson, des inondations, de la formation d'un delta, de l'influence des marées et de la colonisation végétale. Ils satisfont aussi au critère (iv) pour leur diversité biologique exceptionnelle et en tant que refuge de nombreuses espèces menacées, en particulier le tigre du Bengale.

7. RECOMMANDATIONS

Inscrire les Sanctuaires de faune des Sundarbans sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères ii et iv. Le gouvernement du Bangladesh devrait être félicité pour avoir accédé à la demande du Bureau concernant l'extension des limites du site pour inclure les trois sanctuaires du côté du Bangladesh. Le parc national indien des Sundarbans qui est contigu étant déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, les autorités des deux pays devraient être encouragées à envisager l'inscription conjointe d'un bien transfrontière du patrimoine mondial.



Printed by RIMS/GIS Unit, Forest Resources Management Project, Bangladesh Forest Department, Dhaka, April 1997